

ANNEXE II B REGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat Professionnel spécialité Technicien du froid et du conditionnement de l'air			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Epreuve scientifique et technique		6						
Sous-épreuve E.11 : Analyse scientifique et technique d'une installation	U.11	3	CCF		Ponctuel écrit	4h	CCF	
Sous-épreuve E.12 : Mathématiques	U.12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E.13 : Sciences physiques et chimiques	U.13	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF	
E.2 : Technologie Préparation d'une réalisation	U.2	2	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.3 : Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel Réalisation mise en service, contrôle		10						
Sous-épreuve E.31 : Présentation d'un dossier d'activité	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF	
Sous-épreuve E.32 : Implantation, réalisation	U.32	3	CCF		Ponctuel pratique	7h	CCF	
Sous-épreuve E.33 : Mise en service, réglage, contrôle et maintenance	U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF	
Sous-épreuve E.34 : Economie-gestion	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30min	CCF	
Sous-épreuve E.35 : Prévention, santé, environnement	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.4 : Epreuve de langue vivante étrangère	U.4	2	CCF		Ponctuel oral	20min (1)	CCF	
E.5 : Epreuve de français, histoire,- géographie et éducation civique		5						
Sous épreuve E.51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous épreuve E.52 : Histoire géographie, Education civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.6 : Epreuve d'arts appliqués et de cultures artistiques	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	

E.7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Epreuve facultative (2) Langue vivante étrangère	UF1		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.